

08 fév 2006 -15:34

Conseil des Ministres du 8 février 2006

Le Conseil des Ministres s'est réuni selon la procédure électronique le 8 février 2006.

Le Conseil des Ministres s'est réuni selon la procédure électronique le 8 février 2006.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

08 fév 2006 -15:34

Appartient à [Conseil des Ministres du 8 février 2006](#)

Lutte contre la fracture numérique

300 nouveaux Espaces publics numériques en 2006

300 nouveaux Espaces publics numériques en 2006

Sur proposition de MM. Christian Dupont, Ministre de l'Intégration sociale, et Peter Vanvelthoven, Ministre de l'Emploi en charge de l'Informatisation de l'Etat, le Conseil des ministres a approuvé un projet visant à soutenir la création ou l'extension de 300 nouveaux Espaces publics numériques (EPN) en 2006. Cette mesure se situe dans le cadre du plan d'action 2006-2007. Elle est en effet la concrétisation d'un des dix chantiers approuvés par le conseil des Ministres en janvier.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

08 fév 2006 -15:34

Appartient à Conseil des Ministres du 8 février 2006

Titrisation de l'arriéré fiscal et sicafi

Sélection des conseillers juridiques et financiers

Sélection des conseillers juridiques et financiers

Sur le conseil unanime de la commission d'évaluation, présidée par l'Administrateur général de la Trésorerie, le Conseil des Ministres a sélectionné les conseillers juridiques et financiers chargés d'assister la Belgique dans les opérations de titrisation de l'arriéré fiscal et "sicafi" (*). Le cabinet Nauta Duthil est sélectionné comme conseiller juridique pour les opérations de titrisation et "sicafi". JP Morgan/Fortis est choisi en tant que conseiller financier pour la titrisation de l'arriéré fiscal. Degroof/Fortis l'est pour les opérations "sicafi". (*) sicafi = Société d'investissement a capital fixe immobilière

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>

08 fév 2006 -15:34

Appartient à Conseil des Ministres du 8 février 2006

Berlaymont 2000

Dissolution et liquidation de la S.A. Berlaymont 2000

Dissolution et liquidation de la S.A. Berlaymont 2000

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en liquidation de la SA Berlaymont 2000. Il a chargé le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, en charge de la tutelle sur la Régie des Bâtiments, de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de lancer la procédure de mise en liquidation de la S.A. Berlaymont 2000 et de convoquer un groupe de travail de coordination de la politique, qui suivra le déroulement de cette procédure. Berlaymont 2000 a été constituée en 1990 avec, pour objet social, l'acquisition d'un droit d'emphythéose sur le bâtiment Berlaymont, la rénovation et la mise à disposition du bien rénové. Les travaux de rénovation ont été accomplis, la réception provisoire a eu lieu et le bâtiment a été mis à la disposition de la Commission européenne le 1er octobre 2004. L'objet social de la S.A. étant accompli, la réception définitive des travaux, le Conseil des Ministres a décidé que la mise en liquidation de la SA Berlaymont 2000 constitue une évolution logique de ce dossier. Les liquidateurs seront entre autres chargés de clarifier le contentieux avec les sous-traitants désignés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>